



BENOIT HAMON
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Note aux rédactions

Note aux rédactions

www.economie.gouv.fr

Paris, le 19 février 2013
N° 416

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de la Consommation, recevra demain à Bercy les représentants des associations de consommateurs.

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de la Consommation, recevra à 18 heures à Bercy, les représentants des associations de consommateurs. Cette rencontre vise à préparer la réunion du jeudi 21 février, à laquelle Benoît HAMON, Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, ont convié les professionnels des filières viandes.

Avec les représentants des associations de consommateurs, le ministre délégué à la Consommation fera un point sur l'affaire relative à la viande de cheval et examinera les questions liées à l'amélioration des contrôles qualité, à la traçabilité et à l'étiquetage de l'origine concernant les viandes et produits à base de viandes.

Benoît HAMON recueillera les observations et suggestions des associations sur l'amélioration du cadre réglementaire communautaire, la mise en œuvre de démarches volontaires au plan national concernant l'étiquetage de l'origine des viandes dans les produits transformés, les apports des marques collectives, et le renforcement des autocontrôles des professionnels.

Contact presse :

Cabinet de Benoît HAMON : Anne-Sophie de FAUCIGNY : 01 53 18 41 04